

30 NOV. 2015

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la création d'un service de réanimation au sein de l'Hôpital de Manosque et je vous en remercie.

Vous le savez, je me suis fortement opposé à la loi de Marisol Touraine à l'Assemblée nationale. J'estime en effet cette loi néfaste pour notre système de soins dans sa globalité, tant pour les patients que pour les personnels.

Concernant votre demande je veux vous apporter mon soutien dans la démarche qui est la vôtre. J'ai déjà eu l'occasion de dire publiquement que je voulais lutter pour le maintien et le développement de la médecine en milieu rural.

Aussi, si je suis élu Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, je signerai un contrat cadre entre l'institution régionale et l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin de pouvoir me saisir de ces questions de soins en lien avec l'aménagement du territoire.

Nous demanderons alors la création de ce service de réanimation à Manosque afin que chacun puisse bénéficier de meilleures conditions de soins sur son territoire et que l'hôpital soit mieux équipé pour faire face aux besoins de la population.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Christian ESTROSI